

SAINT-HONORÉ

INFOS



EVENEMENT !
Les 6,7 et 8 MAI 2022,
LA SKYRACE DES MATHEYSINS



NOTRE EAU

Tout ce qu'il est bon de savoir sur les cours d'eau et leur entretien. Des informations du Symbhi en pages 8 et 9.



THÉÂTRE

La soirée théâtre « le magnifique bon à rien » a comblé de plaisir les spectateurs présents à la salle des fêtes.

Le mot du maire

Chers Saint Honoraises et Saint-Honorais,

Je reviens vers vous à propos des dégâts provoqués par les fortes pluies et la fonte des neiges en fin d'année 2021 :

- Le **SYMBHI** (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) a fait un compte-rendu de visite sur les désordres entraînés par la crue des 29 et 30 décembre 2021 sur la commune de Saint-honoré. L'objectif de la visite était de bénéficier de l'appui technique du SYMBHI pour engager des travaux de remise en état des différents sites. Ces sites ont été inspectés et sont localisés dans le corps du Rapport.

- De son côté, le **RTM** (Restauration des terrains de Montagne) a établi une fiche évènement. La zone de glissement était déjà identifiée comme telle, en raison d'un évènement similaire survenu il y a quelques années, (cependant de moindre importance). Plus anciennement, la construction de drains plus en aval, au niveau de la route départementale, avait déjà été entreprise pour stabiliser la zone (travaux RTM en 1999)

- À ce jour, la commune effectue la **remise en état des chemins et des cours d'eau** qui lui incombe. Ce travail est réalisé par nos services techniques.

J'attire votre attention sur le fait que l'entretien des cours d'eau sur les terrains privés relève du code rural et doit être effectué par les propriétaires. Je vous invite à lire la fiche technique qui est incluse dans ce bulletin et à vous référer aux articles L 215-2 et L 215-14 à 16 (communiqués sur la fiche)

- Pour le glissement de terrain et coulée de boue à Fugières, le dossier est **en cours d'instruction à la Préfecture de l'Isère** et l'État. (lettre du Préfet du 18 Janvier 2022) L'instruction peut prendre un certain temps, et dans l'attente d'une étude RTM et d'une éventuelle reconnaissance de catastrophe naturelle de l'évènement, le chemin rural de Fugières à la Traverse restera fermé.

Je suis conscient de la gêne occasionnée pour les riverains, mais cette fermeture nous est imposée tant que les études et le financement des travaux sont en cours.

Une note positive : le Conseil Municipal a décidé la **construction du nouveau réservoir des Alemans** et va confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet Alp'Études. Le début des travaux est prévu à l'automne 2022. L'actuel réservoir de 40 m3 sera remplacé par un nouveau d'une contenance de 200 m3. Cependant, la guerre en Ukraine nous entraîne de nouveau dans un climat anxieux.

Les conséquences de cette guerre sont immédiates. Ici, nous assistons à une flambée des prix des matières premières, du gaz, du fuel, de l'essence, qui impactent lourdement le budget des foyers et des entreprises.

En tant que maire, je serai particulièrement vigilant et à l'écoute des difficultés de chacun.

La présence du drapeau Ukrainien à la mairie, aux côtés du drapeau français, témoignera de notre solidarité à l'égard de ce peuple si durement touché.

Le Maire, Jean-Pierre Curt



Sommaire



Une photo datant de 1920 ou de 1921, prise à l'école de Combalberte. Arrivez-vous à identifier les enfants ? (ce sont nos aïeux). Vous en saurez plus à la lecture de l'article sur Combalberte

Le mot du maire	page 2
Sommaire	page 3
Soirée Théâtre	page 4
Thibault Schricke, paysagiste	page 5
Les sorties des écoles	page 6
Nos cours d'eau	page 8
Le hameau de Combalberte	page 10
Travaux ligne haute tension	Page 13
Informations diverses	page 14
Etat civil	page 14
En bref	page 15
En dernière ligne droite	page 16

Mairie de Saint-Honoré - Fugières - 6 Rue des Doutes - 38350 SAINT-HONORÉ
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36 **En cas d'urgence : 06 75 62 54 78**

Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr site web: <http://www.saint-honore-mairie.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Honoré-104228174723650>

Saint-Honoré Infos - Tirage 450 exemplaires - Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Curt
Elaboration et rédaction par les membres de la commission Communication:
Christina Beijbom, Christine Caffin, Eric Corminier, Monique Desmoulins, Anne-Marie Fauvel.

Crédits photos: Commune de Saint-Honoré, RTE, ChickenStreet, Ecole élémentaire du Tabor, Ecole maternelle Les Chamois, Jean-Luc Rebreyend, droits réservés.

Imprimeur : Subliminalpes

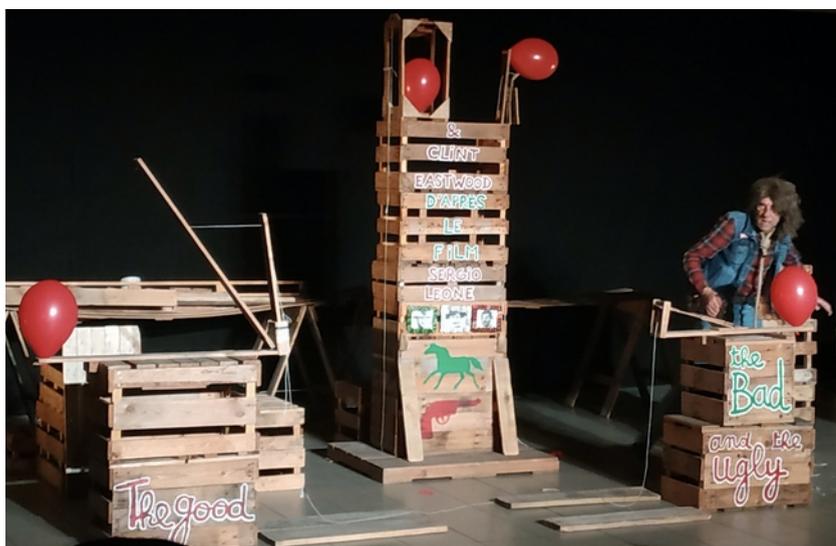
Soirée théâtre : le magnifique bon à rien



La salle des fêtes de Tors accueillait le samedi 5 mars 2022 un spectacle décentralisé du ciné-théâtre de La Mure, en partenariat avec la Communauté de Commune de la Matheysine.

Ce fut l'occasion d'un excellent moment où le comédien Nicolas Moreau de la compagnie Chicken Street s'est livré à sa version originale et décapante du western dit spaghetti.

Le talentueux comédien a rendu un hommage hilarant au cinéma de Sergio Leone.



Plus d'une centaine de personnes étaient présentes et ont pu assister à une représentation exceptionnelle du Bon, la brute et le truand.

Un remake farfelu et hilarant mené par un conteur hors pair, armé de quelques caisses en bois, de ballons de baudruche, d'une corde et bien sûr, de la musique culte du film.

De grands remerciements au Ciné-Théâtre de la Mure et à la CCM pour cette excellente soirée !

Thibault Schricke, jardinier-paysagiste



Après Sébastien, Carine et Dorian, c'est au tour de Thibault Schricke de figurer dans nos pages comme acteur local. Il a démarré son activité en juillet 2020, après avoir suivi sa compagne qui travaille à la Mure.

Originaire des Yvelines, Thibault a obtenu son BTS aménagement paysager et a ensuite visité notre pays, passant par Lille, Toulouse, l'Allier et la Dordogne avant d'arriver en Matheysine.

Il a opté pour la formule d'entrepreneur salarié au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi (CAE). Cela lui permet d'être son propre patron tout en déléguant une partie des tâches purement administratives, en contrepartie d'un pourcentage sur les recettes. C'est l'opportunité de ne pas démarrer seul, de gérer ses clients, son activité, de ne pas être pénalisé par le côté « administratif ».

Le cœur de son métier, c'est la création paysagère. Bien sûr, il est difficile de ne vivre que de cela. Aussi, Thibault s'investit beaucoup dans l'aide à la personne : vous avez une haie à entretenir, il intervient et 50% du montant des travaux est récupérable en crédit d'impôts.

Quand il ne crée pas un jardin pour un client, c'est dans son atelier qu'il laisse libre cours à sa créativité, dans les domaines allant de la menuiserie à la ferronnerie.

L'aspect social du métier lui tient beaucoup à cœur ; cet hiver, il a été encadrant technique pour aider à l'insertion de jeunes en difficulté pour l'association la Fourmi à Vif.

Depuis son arrivée à Fugières, le couple s'y sent très bien et a été très sensible à l'accueil. Bien que fort occupé, il reste cependant à Thibault quelques moments pour profiter des montagnes Matheysiennes.

En conclusion, la formule de Thibault :
 « Je considère le jardin comme une pièce à part entière de la maison et je suis là pour aider les gens à s'y sentir bien. »



Ecole élémentaire du Tabor



Vendredi 4 février, nous sommes partis à Chichilianne. À notre arrivée, nous avons mis des raquettes et chaque classe est partie avec son animateur.

Sur le chemin nous avons observé des empreintes de chevreuil, de sanglier et de cerf. Nous nous sommes arrêtés pour faire de la luge. Nous avons marché et nous nous sommes arrêtés pour pique-niquer.

Les adultes ont fait du feu et certains ont fait griller des chamallows alors que les autres ont préparé une tisane aux bourgeons de sapin. Ensuite nous nous sommes entraînés à faire du feu avec une pierre à feu. L'après-midi, nous avons réfléchi aux différentes adaptations des animaux à l'hiver (couleur, hibernation, migration, hibernation...) Puis nous avons fait un jeu où il fallait attraper des lièvres blancs ou bruns et on a eu beaucoup de mal à trouver les lièvres blancs sur la neige !

Les groupes ont participé à la construction d'un igloo avec des caisses et des pelles. Enfin la classe des CM1/CE2 a créé des décors naturels (bois, neige, cailloux ...) pour les animaux de la montagne.

Nous avons pu faire encore un peu de luge avant de reprendre le bus pour rentrer à l'école après cette journée remplie de belles expériences. »

Téo, Lali, Emma, Emmie, Pauline

Sortie E.N.S. Raquettes à Chichilianne des CE2, CM1, CM2

La parole est donnée aux enfants...

« Bonjour, nous allons vous présenter la sortie ENS (espaces naturels sensibles) qui a concerné les classes de CM2 et de CM1/CE2.



Sorties ski autour de l'école

«Grâce à une neige abondante, grâce au matériel financé par le Sou des écoles et enfin grâce à la disponibilité des parents agréés (Claire, Elisabeth, Raphaël et Thomas) cette année toutes les classes ont pu très régulièrement sortir en ski de fond autour l'école.

On est souvent parti du chemin «des pierres».

Au programme, randonnées en ski dans les chemins, descentes des Serres (sans tomber !) et jeux dans les champs.»

Tyméo, Melly, Antoine et Maxime

Ecole élémentaire du Tabor

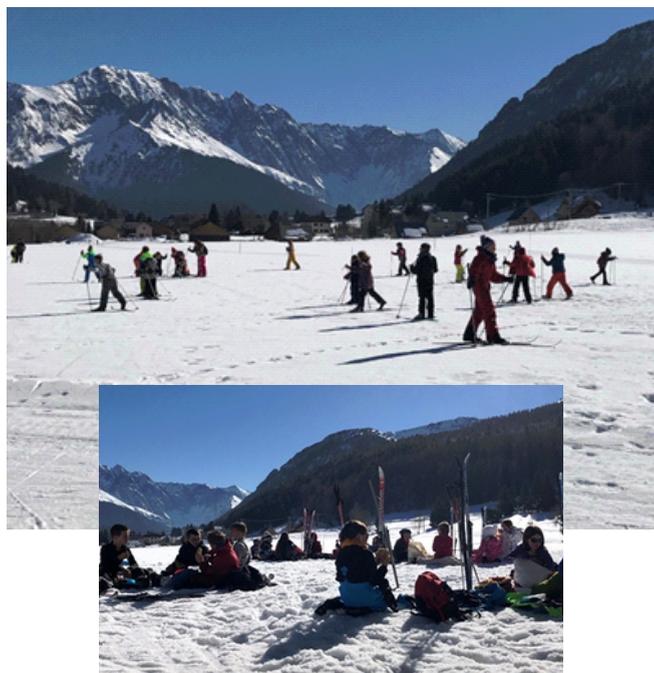
Sortie ski de fond à la Morte

« Mardi 8 février, nous sommes allés à la Morte pour une journée ski de fond. Nous avons pris le car et en chemin nous avons vu plusieurs animaux sauvages (renards, chevreuils). Arrivés à notre destination, nous avons déchargé les skis du car et on les a chaussés.

Puis on a fait des groupes ; le premier groupe, les plus expérimentés, ont fait la piste rouge le matin et la piste bleue l'après-midi. Les trois autres groupes ont fait la piste bleue le matin. L'après-midi, certains ont pu faire la piste verte alors que les autres participaient à des ateliers.

Félicitations à tous les sportifs et un grand merci aux parents agréés accompagnateurs (Elisabeth, Claire et Raphaël) sans qui cette sortie n'aurait pas pu avoir lieu. »

Adam, Arthur, Martin, Baptiste



Ecole maternelle Les Chamois

Du côté des maternelles, les enfants ont aussi plein de choses à raconter

« En janvier, nous avons mangé la galette des Rois dans la classe. Shady, Ambroise, Pema et Jules ont trouvé la fève. A la fin, nous avons tous mis la couronne que nous avons fabriquée avec Armelle et Léonie. Vive les reines ! Vive les rois !

Nous avons fait du théâtre avec Loïc. En classe, nous avons inventé une histoire et avec Loïc, nous l'avons mise en scène. Nous avons aussi ajouté notre chorégraphie.

Nous avons regardé le spectacle des PS/MS au début de notre séance et à la fin de notre séance, nous avons joué notre spectacle aux élèves de CE2/CM1.



Pour finir nous avons pu nous joindre à l'école élémentaire pour la journée à La Morte. Nous avons pu profiter d'une journée très ensoleillée. Au programme : promenade en raquettes, pique-nique et bonhomme de neige ! »



Informations sur les cours d'eau

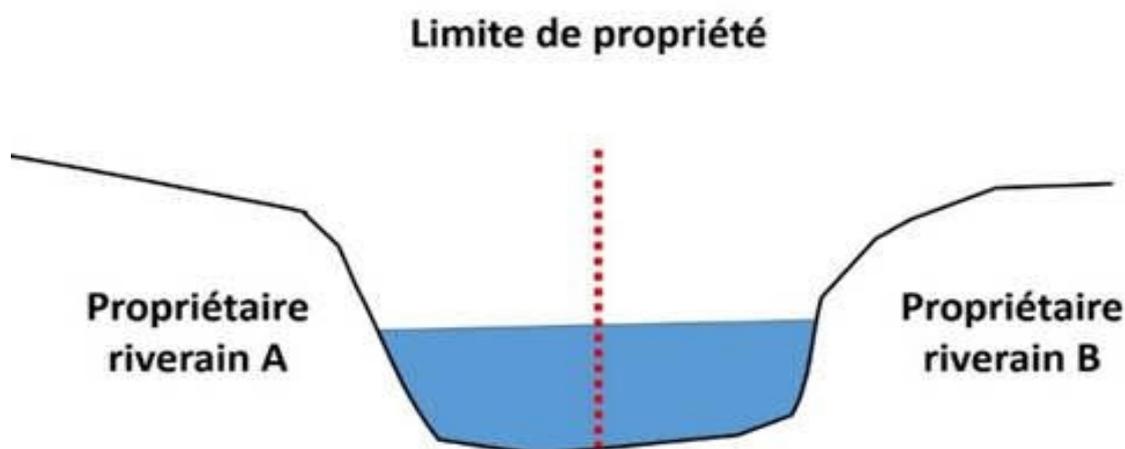
Quelques informations sur l'entretien des cours d'eau transmis par le **SYMBHI** (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère).

Quelles sont mes limites de propriétés sur les cours d'eau ?

Les berges et le lit des cours d'eau appartiennent aux propriétaires des terrains riverains. Le cours d'eau est domanial quand la propriété relève du domaine public de l'Etat. Sinon, on parle de cours d'eau non-domanial qui relève du droit privé.

Si les deux rives opposés appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux est propriétaire jusqu'à la moitié du lit, suivant une ligne imaginaire.

> voir article L215-2 du Code de l'Environnement



Qui doit réaliser l'entretien des cours d'eau ?

L'entretien régulier des cours d'eau est une obligation qui incombe au propriétaire riverain.

> voir article L215-14 du Code de l'Environnement.

Pourquoi entretenir les cours d'eau ?

- Permettre l'écoulement naturel des eaux.
- Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre.
- Contribuer au bon fonctionnement écologique.

Travaux d'entretien ou travaux d'aménagement ?

On n'a plus le droit de mettre un pied dans les cours d'eau !



FAUX

> Je peux intervenir dans les cours d'eau pour des **travaux d'entretien courant**.

> Je peux réaliser des travaux d'aménagement **si j'ai l'accord préalable** des services de l'Etat.

Informations sur les cours d'eau (suite)

Quels travaux puis-je réaliser SANS démarche préalable ?

Les travaux d'entretien courant ne sont pas soumis à procédure administrative.

> des interventions manuelles sans engin motorisé dans le lit du cours d'eau sont réalisables : il s'agit de travaux d'entretien régulier qui portent essentiellement sur l'entretien de la végétation.

Je peux :

- Entretien de la végétation par abattage, recépage, élagage des arbres risquant d'encombrer le cours d'eau ou de déstabiliser les berges.
- Enlever les embâcles les plus gênants (accumulation de matériaux - bois, débris, déchets-transportés par l'eau).
- Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés de sédiments (hors d'eau) à condition de se limiter à une simple remise en mouvement des matériaux ou à des prélèvements très limités en volume.

Je peux :

- Intervenir à pied dans le cours d'eau.
- Intervenir à l'aide d'un engin motorisé depuis la berge pour sortir la végétation.

Quels travaux nécessitent une déclaration ou autorisation préalable ?

Les interventions plus importantes constituent des travaux d'aménagement : ils sont soumis à une procédure administrative préalable auprès des services de l'Etat.

Je dois contacter les services de l'état quand je souhaite :

- Consolider ma berge par des techniques non végétales.
- Déplacer ou extraire des matériaux accumulés dans le cours d'eau.
- Remettre le cours d'eau dans son lit d'avant-crue.
- Recouvrir un cours d'eau.
- Réaliser un remblai dans le lit majeur.
- Assécher une zone humide ou drainer des terres.

D'une manière générale, quand je souhaite intervenir avec un engin motorisé dans le lit du cours d'eau.

- Droit de propriété des berges et du lit du cours d'eau :

Article L 215-2 du Code de l'Environnement : Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

- Devoir d'entretien :

Articles L 215-14 à 16 du Code de l'Environnement : « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau (dont la ripisylve). L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique [...] ».

Hameau de Combalberte

Niché en contrebas de la route qui mène à la Chaud pour sa partie la plus ancienne, et de trois maisons beaucoup plus récentes de l'autre côté de la route départementale, le hameau de Combalberte se situe sur les hauteurs de la commune (à 1100 mètres). Difficile de dire l'origine du nom. On comprend toutefois bien qu'il est dans une combe.. Sur une ancienne carte, le hameau était d'ailleurs inscrit en tant que Combe-Albert.



C'est auprès de Monsieur Jean-Luc Rebreyend, né dans ce hameau et qui y vit toujours avec sa famille et de Madame Irène Borel, née également ici et encore active à la chèvrerie que nous sommes allés chercher une partie de l'histoire de Combalberte. Merci à eux de nous avoir livré leurs souvenirs et fait découvrir leur village et à M.Rebreyend de nous avoir transmis la photo de l'école datant de 1920-21

Ils nous racontent leur enfance et le village tel qu'il était dans les années 1940-1950 et après. Combalberte se composait alors d'une dizaine de petites fermes, d'un four, d'un café, d'une école et d'une chapelle.

Les maisons étaient alors construites en L pour couper le vent du Nord, avec de petites ouvertures pour protéger du froid. Certaines ont des toits configurés de manière traditionnelle, avec des pignons qui dépassent du toit, et qui font penser à de grosses marches d'escalier (on les appelle « des sauts ou pas de moineaux »). Cette architecture présentait l'avantage de servir de coupe-feu et aussi de maintenir fermement les toits en cas de vents violents.

Une autre particularité de ce hameau résidait dans **son réseau d'eau, construit en terre cuite**. L'eau filait en cascade de bassin en bassin. Au moins six fontaines ont ainsi alimenté le village en eau jusque dans les années 60. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ce réseau, sinon quelques bassins.

Hameau de Combalberte (suite)

De même, il existait **un moulin à eau** au bout du terrain devant la chèvrerie, qui utilisait l'énergie du cours d'eau pour les besoins des villageois. Seuls, quelques vestiges et un trou font foi aujourd'hui de son ancienne présence.

Située près de la route, **la maison Bard faisait office de café**. Madame Maria Bard (grand-mère d'Irène Borel) recevait les clients dans sa cuisine : les anciens venaient y boire des canons et jouer aux cartes, les autres venaient y chercher quelques bouteilles. Irène se souvient qu'on lui demandait de chanter, à 17-18 ans, pour le grand bonheur des clients « *« Etoile des neiges* ». Elle se souvient aussi des plats de sa grand-mère qui confectionnait *«des tartes, des pognes de pomme de terre, des pognes de pruneaux, de belles tourtes de pain dans des paniers en paille qui faisaient 3 fois la taille des miches de maintenant, et qu'elle faisait cuire dans le four communal* ».

Une des filles de Maria, Claire, avait travaillé comme infirmière à l'hôpital « **à la ville** ». Quand elle est revenue vivre dans le village, elle délivrait gracieusement les soins (les piqûres, les pansements ...) aux personnes en difficulté.

Une Vogue était organisée le 24 Juin, pour la Saint-Jean dans la salle attenante à la cuisine. Invité pour animer la fête, un accordéoniste lançait la musique pour les danses.

Plus tard, les PTT y ont accroché un téléphone au mur où tous les villageois pouvaient venir passer leurs coups de fil ou répondre aux appels.

Irène se souvient aussi des **hivers terriblement froids** de son enfance où la neige envahissait les chemins et pouvait atteindre dans certains endroits, trois mètres de haut. Il n'y avait pas de déneigement communal à l'époque, et les hommes devaient manier la pelle pour dégager maisons et route. Les poteaux électriques s'effondraient et l'électricité pouvait être coupée pendant plusieurs semaines. Il fallait alors confectionner des « lampions » pour que les enfants fassent leurs devoirs et que la vie continue dans les maisons. *« la grand-mère gardait l'huile de friture, qu'elle versait dans une boîte de sardines, et elle fabriquait une mèche avec un bout de drap, et ça éclairait, mais qu'est-ce que ça fumait ... »*

Le café a fermé, la maison est quasiment toujours restée habitée. Aujourd'hui, elle vient d'être achetée par une jeune couple avec un enfant.

La chapelle de Combalberte a été construite en 1844. Son nom « Sainte Brigitte » et la date de sa construction sont élégamment inscrits au-dessus des ouvertures. C'est une belle petite chapelle, et quand on pénètre à l'intérieur, on sent de suite que les villageois prennent soin d'elle et tiennent à conserver son atmosphère particulière, religieuse et intime. Elle vaut le détour.



Il y a eu **un four banal**, mais il n'existe plus, il a été démoli il y a quelques années pour redresser le chemin du village.

Hameau de Combalberte (suite)

L'école de Combalberte est un lieu qui a marqué l'histoire du hameau. Elle a reçu de nombreux enfants du village mais aussi ceux de la ferme de la Chaud (Les enfants Curt), et ceux de Comboursière (les enfants Guignier et Pontonnier) qui y descendaient à pied. Les cours étaient donnés par une institutrice qui s'était installée au premier étage du bâtiment avec son mari et ses quatre enfants.

Cependant, l'école a été fermée au tout début des années 50, il ne restait plus suffisamment d'élèves pour la garder. Les cinq élèves (Olga Michon, Irène Borel, André et Nicole Rebreyend, et Pierre Guignier), ont alors été obligés de descendre à Fugières ou à la Mure pour poursuivre leur scolarité. Quelques années plus tard, l'école a repris du service, les enfants étant en nombre suffisant pour faire venir une institutrice.

Et c'est dans les années 70 que l'école a définitivement fermé ses portes.

Depuis, le bâtiment a été **reconverti en gîte communal** pouvant accueillir dix personnes. La salle de classe est devenue l'espace salle à manger - salon - cuisine. Le haut a été aménagé et offre 4 chambres.

Chaque année, des familles (ou des amis) venant de la France entière, et même d'Europe viennent passer un week-end ou une semaine ou deux pour découvrir la Matheysine.



Autre souvenir qui témoigne du mode de vie dans les années 50-60 : **les épiciers ambulants** (Barbe et Demarchie de la Mure et ensuite Georgis de Pierre Chatel) qui arrivaient dans leur petit fourgon chaque semaine pour vendre du pain, du poisson, des conserves, etc. Il y avait aussi des **marchands ambulants**, à pied, qui passaient de maison en maison ; ils vendaient des tissus, des élastiques, des rubans, de la mercerie. Quel bonheur que ces ventes à domicile ! mais il fallait quand même se méfier, les poules avaient tendance à disparaître après leur passage.

Aujourd'hui, Combalberte est un village tranquille où vivent paisiblement 18 familles. (Viennent aussi périodiquement les propriétaires de résidence secondaire et leur famille).

Il n'y a plus de fermes, subsiste encore la chèvrerie qui abrite dix chèvres (au lieu d'une trentaine auparavant).

La plupart des anciennes maisons ont été très joliment restaurées et fleuries. Elles présentent aux yeux des visiteurs des cours et des murs extérieurs avec des poteries (représentations d'oiseaux, de cigales), des statues, une roue de charrette, roue à eau ...). Certaines sont malheureusement à l'abandon.



Les constructions récentes s'insèrent harmonieusement au sein du hameau. La chapelle peut se visiter et une messe y est célébrée chaque année, dans la deuxième quinzaine d'août. Dès que les beaux jours arrivent, vous pouvez voir les chèvres de Jean-Marc, le chevrier, brouter dans les prés en montant sur Comboursière.

Travaux ligne haute tension



Des informations de la part de RTE

Le projet consiste à réhabiliter la ligne existante 225 kV Champagnier-Cordeac-Les Sables, afin de la maintenir en conformité et reconnue comme un invariant dans la structure du réseau. Elle est indispensable pour l'évacuation de la production hydraulique du Drac et de la Romanche, ainsi que pour l'accueil du programme S3REnR dans la zone.

Il consiste à remplacer les câbles conducteurs arrivés en fin de vie et à remplacer/rénover les structures et fondations vétustes. La ligne a en effet été construite en 1935 : linéaire de 35,5 km, 15 communes traversées (dont 2 uniquement par du surplomb).

Sur 114 supports existants :

- 14 seront remplacés et décalés à quelques mètres dans l'axe de la ligne et dans les mêmes parcelles.
- 86 seront rénovés en lieu et place (structures et fondations), changement des conducteurs sur 33,8 km et remplacement/ajout d'un câble de garde sur l'intégralité du linéaire, soit 35,5 km. Les travaux sont prévus de 2024 à 2025 avec une échéance en novembre 2025.

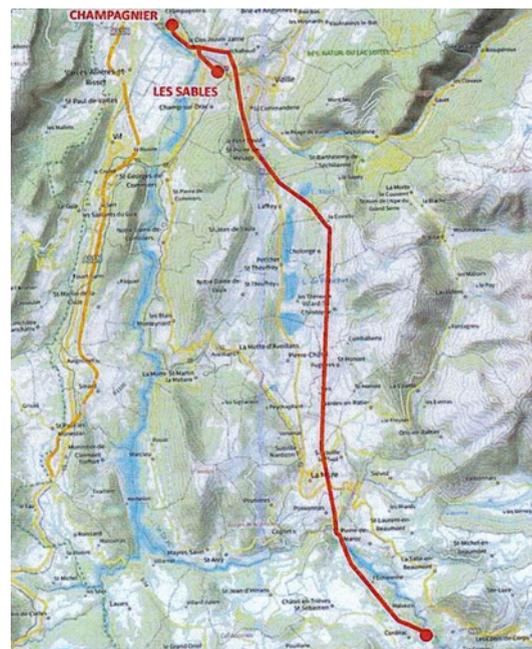
Le dénivelé varie de 255 m à 1200 m d'altitude, moyenne montagne.



L'ouvrage traverse des territoires très diversifiés :

- Vallée industrielle avec le parc industriel « sud de Grenoble » (commune de Jarrie)
- Résidentiel et artisanal ; contreforts du massif du Taillefer (communes de Notre-Dame de Mésage, Saint-Pierre de Mésage et Laffrey)
- Touristique avec la vallée de lacs de barrage : lac Mort (commune de Laffrey), barrage de Saint-Pierre de Cognet (communes de Châtel en Trièves et Saint-Pierre de Méaroz)
- Plateau agricole de la Matheysine (communes de Cholonge, Villard Saint-Christophe, Saint-Honoré, La Mure)

Sources et illustrations : RTE



Informations diverses / Etat civil

À propos de la Chapelle de Tors et de l'école de Tors

Dans le but de **restaurer la Chapelle de Tors**, la commission bâtiments a sollicité une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine. Les travaux de rénovation (toiture et murs) sont élevés et pour obtenir une aide financière, nous sommes en train de monter un dossier dans lequel il serait judicieux d'y joindre des photos ou des documents montrant la vie dans et autour de cette chapelle. Nous avons pris également contact avec d'autres «bienfaiteurs» qui nous demandent d'argumenter notre démarche.

Si vous avez chez vous des écrits ou des photos récentes ou d'autrefois de baptême, de mariage, de communion ou de toute autre cérémonie, nous vous serions reconnaissants de nous les prêter, le temps de les scanner. Un grand merci à l'avance pour votre participation. Vous pouvez contacter la mairie pour nous joindre.

Par ailleurs, nous souhaitons retracer **l'histoire de l'école de Tors** (de sa création à nos jours). Certains d'entre vous ont passé une bonne partie de leur scolarité dans ce lieu. Vous avez sans doute gardé des souvenirs qui témoignent de la vie dans cette école, vous pouvez contacter la mairie qui nous transmettra vos documents ou vos coordonnées

Décès

Madame Claude Georgette TARTERET épouse RIVAL née le 17/07/1949, décédée le 19/10/2021 à l'âge de 72 ans.

Madame Annick Chantal PONCET née le 12/01/1946, décédée le 11/01/2022 à 75 ans.

Madame CAVE Simone née RUELLE, décédée le 22/01/2022 à l'âge de 98 ans.

Monsieur Henri, André, Pierre ESCALLE né le 20/07/1934, décédé le 15/02/2022 à 87 ans.

Monsieur REBREYEND Léon, décédé le 27/02/2022 à l'âge de 94 ans.

Naissance

Eléana, Françoise, Maryse GROSS est née le 29 janvier 2022 à Saint-Martin-d'Hères

Assistantes maternelles

GUILLOT Claudine
Fugières 38350 Saint Honoré
06.63.88.00.95.

SIGAUD Elisabeth
Fugières 38350 Saint Honoré
04.76.81.08.75.

VUILLERMOZ Sarah
Fugières 38350 Saint Honoré
07.61.97.07.00.

Léon Rebreyend

Monsieur Rebreyend Léon nous a quittés. Âgé de 94 ans, il était le doyen de notre commune. Il est né à Saint-Honoré et y a vécu toute sa vie.

Nous le remercions pour son investissement dans la vie de Saint-Honoré en tant que conseiller municipal pendant deux mandats (de 1965 à 1977).

Et nous avons une attention toute particulière pour sa femme et ses enfants, déjà douloureusement éprouvés par le décès de leur fils et frère Christian.



En Bref

URBANISME

Octobre 2021

DP 038 396 21 20039, REBREYEND Jean-Luc
Agrandissement abri de Jardin (REFUS TACITE)

Novembre 2021

DP 038 396 21 20043, SIBIO Patrick
Remplacement des menuiseries portes de garage et volets
DP 038 396 21 20044, YANNOU Ulysse
Création porte garage, réfection toiture, pose vélux

Décembre 2021

DP 038 396 21 20045, BALDASSO Adolphe
Convection d'un abri bois, couverture en tôle bac
PC 038 396 21 20007, MARRONFOLLY Romain
Construction d'une maison individuelle de plain-pied avec garage attenant de deux places
DP 038 396 21 20046, MAILHE Frédéric
Création d'une ouverture (fenêtre deux vantaux)

Janvier 2022

DP 038 396 22 20001, ESCALLE Eric
Pose volets roulants
DP 038 396 22 20002, GARNIER Christophe
Remplacement d'une baie vitrée
DP 038 396 22 20003, GUIGNIER Lena
Rénovation barrière terrasse

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2022

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 novembre 2021

1. Cours de musique aux écoles – année 2022
2. Participation frais annexes liés à la scolarité des élèves non résidant sur la Commune de Saint-Honoré
3. Vote des subventions aux associations – année 2022
4. Mutualisation et valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie CEE – Convention entre la Commune et le Territoire d'Énergie Isère (TE 38)
5. Conseil en Énergie Partagé Expert entre la Commune de Saint-Honoré et le Territoire d'Énergie Isère (TE 38)
6. Construction du Chalet d'alpage à Charlet – Programme 2022,
 - Assistance à Membre de la Fédération des Alppages,
 - Demande d'aide au titre la mesure 07.61 du programme de Développement Rural Rhône-Alpes « mise en valeur des espaces pastoraux »
7. Participations financières à la MFR et à l'EFMA
8. Réservoir les Alemans : contrat de maîtrise d'œuvre avec Alp'Etudes
9. TE38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité et France-Télécom : Les Grands Prés D115C (réservoir les Alemans)
10. Votes des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2021,
 - Budget communal,
 - Budget eau

Diverses informations.

Soutien au peuple Ukrainien

La Communauté de Commune de la Matheysine centralise la collecte et la livraison des dons auprès de la Protection Civile de l'Isère en vue de leur acheminement.

Dans un premier temps, les dons sont réceptionnés à l'accueil de la CCM dans ses horaires habituels d'ouverture.

Pour la collecte, nous vous prions de bien prendre en compte la listes des dons nécessaires à l'heure actuelle. Les vêtements et denrées alimentaires ne sont pas concernés et ne pourront être pris en charge.

Il est également possible d'apporter des contributions financières pour financer l'achat de matériel médical et l'acheminement des dons via le lien :

<https://don.protection-civile.org/>



En dernière ligne droite...

JOBS D'ÉTÉ

Cela fait maintenant plusieurs années que la mairie recrute deux jeunes de la commune de Saint-Honoré pour effectuer des travaux paysagers et d'entretien.

Le bilan étant toujours positif, nous renouvelons cette proposition pour l'été 2022.

Nous proposons aux jeunes (étudiants et lycéens) de notre commune, qui n'ont pas été tirés au sort précédemment et qui ont 16 ans révolus, de poser leur candidature (lettre de motivation + CV + carte d'étudiant) par courrier ou par mail :

au plus tard pour le 30 avril 2022.

Le tirage au sort sera effectué semaine 18.

OFFRES DE STAGES

Le Conseil Municipal a à cœur d'aider et d'accompagner les jeunes de la commune. Quel que soit le cursus scolaire suivi, il est actuellement difficile de trouver des stages en entreprise.

La commune propose de prendre en stage jusqu'à deux élèves simultanément, aux Services Techniques.

Les jeunes devront avoir 14 ans révolus et être en possession d'une convention de stage de leur établissement.

Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes dès à présent et jusqu'au 10 avril 2022. Au-delà de ce délai, les places disponibles pourront être proposées aux jeunes des communes voisines.

DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons que nous habitons en montagne et qu'un minimum d'équipement sur nos véhicules est nécessaire ainsi qu'un peu de savoir-vivre et de solidarité.

Cet hiver ne nous a pas épargné et le service technique a dû faire face à bon nombre de situations difficiles lors du déneigement. Nous en appelons à votre civisme.

DÉCHETTERIES

Les déchetteries communales seront ouvertes au plus tard à partir du 2 avril 2022 (sous réserve des conditions météorologiques) :

- Le mercredi non-stop de 7h30 à 16h00.
- Le samedi matin de 8h00 à 12h00 (ouverture assurée par des élus bénévoles).

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à la déchetterie intercommunale de La mure, ouverte :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

BROYAT / Déchetterie verte :

Les habitants de la commune pourront, si ils le souhaitent et pour une utilisation personnelle uniquement, récupérer du broyat gracieusement.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour l'année 2022, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2006.

Le recensement doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire.

Pour cela, il faut se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera alors remise. Ce document doit être minutieusement conservé car aucun double ne pourra être fourni.

Cette attestation sera demandée lors de l'inscription au permis de conduire entre autre.

ÉLECTIONS

Nous vous rappelons que :

- les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

- les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

**Prochaine édition fin juin 2022
Profitez des beaux jours qui arrivent...**



Le Relais du Tabor

vous accueille les week-ends et jours fériés

Location de VTT électriques sur place

Seul ou en groupe
Pour réserver votre VTT électrique, rdv sur le site de **HYMY BIKE** >



<https://hymybike.com/location-velo-electrique-la-mure-38/>

Plus d'informations au 06.33.26.96.32

Snack-bar

**Printemps et été 2022
à La Chaud
Saint-Honoré 1500**

Du 16 avril au 28 août

Photographe
Portraits, paysages, mariages, livre photo, calendriers, tirages d'art...

Christophe Stagnetto RefletsdeNature.com

DRIVE



FERMIER

Éleveurs de père en fils depuis 1915, le GAEC de FUGIERES est heureux de pouvoir maintenant vous accueillir dans son nouveau magasin à la ferme. Nous vous proposons notre viande bovine et de veaux élevés sous la mère, des bocaux et prochainement des plats cuisinés à base de produits locaux.
Passer commande sur notre site Internet et réserver votre créneau horaire sur notre drive fermier : gaec-de-fugieres.

Jours et horaires d'ouverture:
Mardi et samedi: 16 h - 19 h / Vendredi: 14 h - 19 h
Téléphone 06 70 95 52 48

Brigitte Debut
Créatrice de bijoux fantaisie

07 81 77 13 99
deuxperlesplusloin@gmail.com
www.deux-perles-plus-loin.fr

Deux perles plus loin..

CHANT PIZZA
06 10 47 06 63

La Serie en Beauvallon

CHANT PIZZA
Nouvel emplacement
Les jeudis soir, salle des fêtes

Vendredi soir + 30 parties de Mazarote
Samedi soir + Corps Sparking 8h 05 (saison 2021)

Imprimé par nos soins

TAXI de Laffrey

Valérie : taxidelaffrey@gmail.com
06 37 95 15 57

Valérie Brun-Picard
39 Les Bruyères
38350 Saint-Honoré (1500)

S.A.S.U. / N° SIREN : 849 194 808

Tors, le village
38-Saint Honoré

la Rebiolle
Sebastien Badet
Artisan Boulanger et Cuisinier

**PAIN AU LEVAIN,
CUIT AU FEU DE BOIS**

BISCUITS

SERVICE TRAITEUR

04.76.30.34.05 contact@rebiolle.fr
+ d'infos sur www.rebiolle.fr

sans produits chimiques de synthèse

ETAMINE
Jardinier - Paysagiste

Entretien raisonné et création de jardins
Aménagement de terrasses et balcons
Création de jardinières et mobiliers de jardin bois/acier

Thibault Schriche
06.31.77.10.18
etamine@ecornail.fr

La bienvenue à tous les nouveaux Saint-Honorais !

Vente de viande de veau en direct du producteur en Matheysine

Joël Guillot

Pour vos réservations et plus de renseignements je suis disponible au 06/75/05/09/42 ou par mail à guillotjoel@gmail.com

TROUSSIER-CURT

Votre viande de boeuf, de veau et d'agneau en direct

Présent le dimanche matin sur le marché de Pierre-Châtel

TORS - 38350 SAINT-HONORÉ - Tél. 04 76 81 11 48



CATHERINE PRIMEUR

06.30.06.50.96 06.78.81.18.96

LIVRAISON

Mardi, Mercredi et Jeudi
Selon les semaines